

DATE DE CONVOCATION :	L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,
7 mars 2024	<u>ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance</u> : Mesdames et Messieurs – Sylvie DESCHAMPS – Clémentine FIGUET – Eliane GEOFFROY - Nathalie LACOSTE – Annie MONNERY – Béatrice MOULIN MARTIN – Yannick PAQUE – Jean-Luc PETIT – Patrick RAMON - Emilie RATTON - Jessica ROSINET - Pascal ROUSSET – Geneviève TABARET - Hélène TALARCZYK – Maria-Dolorès THUDEROZ – Claude VARENNES – Jérémie VIAL
NOMBRE DE CONSEILLERS :	
EN EXERCICE : 27	<u>Avaient donné procuration</u> : Mesdames et Messieurs – Fatima BENKHEIRA (pouvoir à Yannick PAQUE) - Serge BERNARD (pouvoir à Jérémie VIAL) Sébastien BIZET (pouvoir à Jean-Luc PETIT)) – Corinne JOURDAN (pouvoir à Béatrice MOULIN MARTIN) – Kenan SOLMAZ (pouvoir à Annie MONNERY)
PRÉSENTS : 17	<u>Étaient absents excusés</u> : Messieurs Yann FLAMANT – Ilyes TELALI – Willy GABRIEL - Jean-Pierre PODKOWA – Cyril BRUZZESE
PROCURATIONS: 5	
VOTANTS : 22	
POUR : 22	
ABSTENTION: 0	
CONTRE : 0	
N° 2024-16	M Jean-Luc PETIT a été élu secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION : Compte de gestion 2023

Vu le code général des collectivités territoriales

Entendu le rapport présenté en commission des finances le 29 février 2024

Considérant la concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du comptable,

Résultat d'exécution du budget principal

	(a)	(b)	(c)	d = (a - b + c)
	Résultat clôture 2022	Affectation résultats 2022 (art 1068)	Résultat 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	2 037 990.48		- 1 565 090.14	472 900.34
Fonctionnement	1 789 685.19	768 553.65	659 418.10	1 680 549.64
	3 827 675.67		- 905 672.04	2 153 449.98

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve le compte de gestion 2023.**

Le Maire
Yannick PAQUE

